

CONFLITS FONCIERS DANS L'OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE

Yoro Dan, président de l'Ong COSTO : «Voici nos recettes pour y mettre fin»

Yoro Dan est le président de la Coalition pour la Sécurisation des Terres de l'Ouest (COSTO). Une Ong qui ambitionne de mettre un terme aux nombreux conflits fonciers dans cette zone. Dans cette interview, il expose ses recettes pour y arriver.

Interview réalisée par
CHARLES KOUASSI



Présentez-vous et votre Ong COSTO.
Je suis Yoro Dan, Président de l'ONG COSTO (Coalition pour la Sécurisation des Terres de l'Ouest). La mission de l'ONG, au-delà de toute considération politique, ethnique et socioculturelle est un devoir de mémoire pour les générations actuelles, un cri d'alarme à toute instance de décision : Organismes internationaux, gouvernement, mutuelles, bailleurs de fonds et à chaque individu. En effet, dans la perspective de la résolution pacifique et d'atténuation des effets collatéraux des conflits fonciers existants et de prévention d'autres crises aux conséquences incalculables, il a été opportun de donner naissance à l'ONG COSTO, en mars 2015.

Nous constatons régulièrement des affrontements intercommunautaires dans la région du Tonkpi. Pourquoi une telle situation ?

Effectivement, les conflits fonciers sont une réalité et même une bombe qui attend d'exploser grandement dans le futur. En effet, les vastes mouvements de migration du Nord vers le Sud du fait des zones dites propices à la culture du binôme café cacao, fondement de l'économie ivoirienne, ont suscité un aménagement des terres arables et exploitables. Dès lors, on nota un frémissement dans les relations intercommunautaires et une cohabitation de plus en plus difficiles dans l'ouest du pays, que les autorités n'avaient pas pu circonscrire à temps. Ce qui a ouvert l'ère des revendications relatives aux droits de propriété sur des parcelles forestières, en l'absence d'un droit foncier rural assez lisible. Des conflits sont nés et mettent à mal l'harmonie sociale, le dernier en date est celui de Digouale, en passant par Gandié, Louléba, Dio, Kabakouma, Gouiné, Sooba et autres. La descente musclée des allogènes, le 12 juin 2020, suite à un malentendu entre autochtones de Digoualé et allogènes, a fait plus de 600 déplacés, non sans causer des pertes en vie humaine. Nous n'avons donc par eu tort de choisir le grand ouest pour débiter nos activités. Cependant, nous comptons agir sur l'ensemble du pays.

N'est-ce pas les autochtones qui sont à accuser ? Parce que les allogènes ne s'installent pas comme ça dans une forêt. Comment se font généralement les cessions de terre aux allogènes ?

Il faut le dire sincèrement, les deux camps sont à accuser parce que les démarches que les allogènes entreprennent souvent pour acquérir les terres sont dépourvues de toute légalité. Ils trouvent un jeune désœuvré, il lui propose des miettes et vont signer un contrat de vente sur des bouts de feuilles. Cependant, de nos jours, des chefs de village sensés garantir l'intégrité de la portion villageoise se livrent aussi à la vente des terres, avec la complicité des jeunes. La terre est un bien familial. Elle est un héritage commun ou une seule personne ne peut vendre. Les grands parents nous ont prêté la terres qui eux-mêmes avaient emprunté à nos aïeux, il faut alors que nous aussi nous faisons en sorte que nos enfants et petits-enfants puissent bénéficier de ce processus de cession. Revenant à ta deuxième question, les cessions de terres aux allogènes se font par des contrats de bail emphytéotique.

Justement, pour vous, quel sera la situation des terres déjà « bradées » ?

Oui comme je l'avais dit plus haut, nous allons miser sur des aspects : le premier aspect qui est la sensibilisation sera axé sur le fait que les acquéreurs acceptent de laisser les propriétaires immatriculer leurs terres. Parce qu'il y a deux inconvénients en ne le faisant pas : il peut arriver qu'un enfant de la famille se lève demain et mette tous ces transactions en cause, parce qu'elles n'ont aucune base légale de la contractualisation ou la vente des terres, en ce moment tu peux perdre ta plantation. Voilà pourquoi dans un premier temps, il faut accepter que la famille immatricule les parcelles. Ici notre démarche n'est pas de spolier quelqu'un de son champ, car cela peut entraîner aussi des conflits. En filigrane, il s'agit ici pour nous une fois l'immatriculation faite, de signer des contrats emphytéotiques dont la durée et les modalités seront toujours négociées entre 18 ans et 99 ans. Cependant, à chaque récolte et selon le nombre d'hectare que tu auras, tu verseras des ristournes au propriétaire et à la fin du contrat, la terre reviendra à son propriétaire. Toujours est-il que vous pouvez renouveler le contrat. Le but de cette démarche est non seulement de préserver la cohésion sociale mais surtout de garantir l'avenir des enfants des deux camps, qui sont liés désormais par un contrat dont l'état et l'ONG sont les garants. Dans ce combat, il faut noter que les cadres et les élus locaux ont

démisionné face à ce problème de terre dans le Tonkpi, sinon il faut une implication de toutes les couches sociales dans la recherche d'une solution durable et pacifique.

Vous dénoncez c'est vrai, mais quelles actions avez-vous aussi menées ?

Nous menons régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention auprès des populations et ce, depuis de nombreuses années. Ce qui a d'ailleurs abouti à la résolution de plusieurs crises foncières dans la région du Tonkpi, notamment dans les sous-préfectures de Gbonné, Biankouma, Kpata, Gouiné, Blapleu et Man, où nous avons réussi modestement à juguler diverses crises foncières qui auraient pu embraser toute la région. Sans être triomphaliste notre ONG est l'une des rares imprégnée des réalités du terrain et qui est en contact constant avec les chefs du village, des présidents des jeunes, des présidents de mutuelles, des présidents des allogènes et les propriétaires terriens. Toutefois, beaucoup reste à faire et nous en appelons au sens de responsabilité de tous, les cadres, les élus locaux, le gouvernement et même les institutions internationales, car il y va de l'intérêt de tous.

Quels sont vos projets à court, moyen et long terme ?

Nous avons divers projets dont nous sommes convaincus de la pertinence et de son efficacité et qui croyez-moi, si nous sommes soutenus ou accompagnés, pourraient être un frein à ces crises. Ainsi donc, à court terme, nous procédons depuis, à de grandes campagnes de sensibilisations de prises de conscience de ce que les conflits fonciers pourraient engendrer. À moyen terme, nous allons encourager et aider les parents à l'immatriculation de toutes leurs terres et ensuite à long termes, sensibiliser les parents à signer des contrats de bail emphytéotique pour ceux qui veulent céder leurs terres.

Quel message à vos parents de l'ouest ?

Le message est simple. Aux chefs des villages, ils doivent être le garant de l'avenir de tous les villageois. Démarquez-vous des vendeurs de terres et préservez la cohésion sociale en jugeant de manières équilibrée tous les problèmes liés à la terre. Aux jeunes, c'est vous qui faites les enfants actuellement et je connais certains parmi vous qui n'ont plus un petit lopin de terre. Que deviendront vos enfants qui n'ont d'ailleurs pas eu la chance d'aller à l'école ? Aux cadres, vous avez démissionné. Les parents n'ont d'autres espoirs que vous. Certains reçoivent des messages de leurs pères ou frères à tout moment, pour demander de l'aide parce la seule terre qui les a vus naître est en péril, mais ce n'est pas votre problème. Aux élus locaux, dans la recherche d'une solution durable, je vous lance un appel, afin que dans une synergie d'actions, nous jugulons ce fléau.

ACTIONS SOCIALES À L'EPP GONGOUINÉ 2 / ENSEIGNANT CHERCHEUR

Dr Sigui Xavier finance des latrines à travers l'association des élèves et étudiants



L'école primaire publique de Gongouiné 2, lauréat du prix de l'école la plus propre du département de Man, initié par l'ONG Likoleh Côte d'Ivoire, a enfin des latrines dignes de ce nom. Un don de l'association des élèves et étudiants de la localité avec le soutien financier de Sigui Xavier, enseignant chercheur et parrain des journées de la jeunesse initiées à cet effet, le samedi 4 septembre 2021. C'est un bloc toilette de 4 latrines dont trois pour les élèves filles et garçons et 1 pour le personnel enseignant, que l'association des élèves et étudiants de Gongouiné 2 (AEEG2) a mis à la disposition de l'école primaire publique du village. L'ouvrage a été entièrement financé par Docteur Sigui Xavier, enseignant chercheur à l'université Lorougnon Guédé de Daloa, cadre de la région et fils de Gouékangouiné. Selon le donateur, en acceptant de financer ce projet, il s'agit pour lui de marquer sa reconnaissance à un cadre du terroir en la personne de Dion Gokan Robert qui est son mentor, son conseiller et son principal soutien. « Quand j'ai su que ces jeunes étaient du village de mon mentor, je ne pouvais pas refuser. Parce

qu'il faut être reconnaissant envers la personne qui t'a beaucoup donné dans la vie. La seconde raison, c'est que pour moi en tant qu'enseignant, c'est un acte inestimable de construire des latrines dans une école, tout comme la construction d'une école. Et la troisième raison, c'est que j'ai appris que cette école a été classée première d'un concours de salubrité initié dans le département de Man, alors qu'elle n'a pas de latrine digne de ce nom. C'est donc contradictoire pour une affaire de salubrité. Et la dernière raison, c'est le dynamisme du secrétaire général de l'association, Mahan Kevin, toujours prompt à réagir toute fois qu'il est sollicité », a-t-il expliqué. Il a exprimé ses encouragements aux jeunes du village qui ont vite compris que c'est le temps pour eux de prendre la relève de leurs parents qui eux, ont construit cette école. « Ces jeunes prennent des initiatives pour le développement de leur village et il faut les encourager. Il faut les soutenir parce qu'avec des enfants qui savent aller chercher dehors pour envoyer au village, non seulement ce sont des enfants bénis, mais avec des enfants comme-ça, le village ne peut que

se développer », a-t-il soutenu. Il a par la suite assuré les jeunes de sa disponibilité à leurs côtés pour tout projet de développement du village. Il se dit disposé à apporter tout l'appui nécessaire au village de Gongouiné 2 pour l'achèvement du second bâtiment de l'école, dont les travaux sont financés par un cadre du terroir. Pour sa part, Serges Sadia, président de l'AEEG2 a indiqué qu'il s'agit pour eux à travers cette initiative d'apporter leur pierre à la construction du village. Il a traduit sa reconnaissance au parrain Sigui Albert qui a apporté un soutien financier important à son association dans cette initiative. Cette association, dit-il, mobilise l'ensemble des jeunes étudiants, élèves et jeunes déscolarisés pour contribuer au développement du village et à la promotion de la cohésion sociale. L'homme le plus heureux de cette cérémonie est Touré Gondo, Directeur de l'école primaire publique de Gongouiné 2, pour qui c'est la fin de la technique du chat qu'il a fait adopter à ses élèves depuis qu'il est à la tête de l'établissement. « Nous sommes heureux de réceptionner les clés des toilettes, et nous comptons en faire un bon usage dans le strict respect des règles d'hygiène en vigueur », a-t-il promis. Le vice-président de la mutuelle de développement du village Roger Kaba a au nom de son président, salué l'initiative avant de traduire l'engagement de la mutuelle à accompagner l'AEEG2, dans toutes ses initiatives pour le développement du village et la cohésion sociale.

Correspondance particulière de
KINDO OUSSÉNY